

BP. 175 - TEL.21.35.28.51

Email : directionedd.68@gmail.com

TELECOPIE: (253) 21.35.43.96



Réf. N° 165/2018/DRG/FN/EDD

*[Signature]*

Djibouti, le 28 Mars 2018

Objet :

## NOTE DE DIRECTION



**DIFFUSION** : Directeur Général  
Directeur Général Adjoint  
Tous Services  
Chrono

Il est porté à la connaissance des agents du Service Clientèle que les nouveaux clients industriels ayant choisi une puissance souscrite de 140 kVa ou plus ont, désormais, la possibilité de payer leur avance sur consommation après trois mois, à compter du jour de la signature du contrat.

Cette nouvelle disposition est mise en place afin de participer à l'amélioration du climat des affaires initiée dans le cadre du lancement du guichet Unique.

Cette note prend effet dès sa parution.

Le Directeur Général de l'Electricité de Djibouti

DJAMA ALI GUELLEH

*[Signature]*

